

Document d'information sur le budget des dépenses et la planification axée sur les résultats 2010-2011

Ministère de la Promotion de la santé

ISSN [Ministry staff: please insert your ISSN # upon return from translation
using the following format: ISSN 12345]

This document is available in English

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2010-2011

Vue d'ensemble du ministère.....	6
Nouvelle approche de la promotion de la santé.....	8
Objectifs généraux, mission et mandat.....	10
Priorités clés du ministère.....	10
I. PROMOTION DE LA SANTÉ ET DU MIEUX-ÊTRE.....	11
II. NUTRITION ET ALIMENTATION SAINÉ.....	11
III. PRÉVENTION DES MALADIES, DES TRAUMATISMES ET DES DÉPENDANCES.....	11
IV. SPORT, VALEUR SÛRE	12
V. SOUTIEN AUX PARTENARIATS POUR DES COMMUNAUTÉS EN SANTÉ.....	12
VI. ONTARIO SANS FUMÉE	13
Sommaire des réalisations 2009-2010	13
Organigramme du ministère	15
Lois	16

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2010-2011	17
Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit	17

Annexe : Rapport annuel 2009-2010

Rapport annuel 2009-2010	19
--------------------------------	----

Partie I : Plan axé sur les résultats 2010-2011

Ministère de la Promotion de la santé

ISSN [Ministry staff: please insert your ISSN # upon return from translation
using the following format: ISSN 12345]

This document is available in English

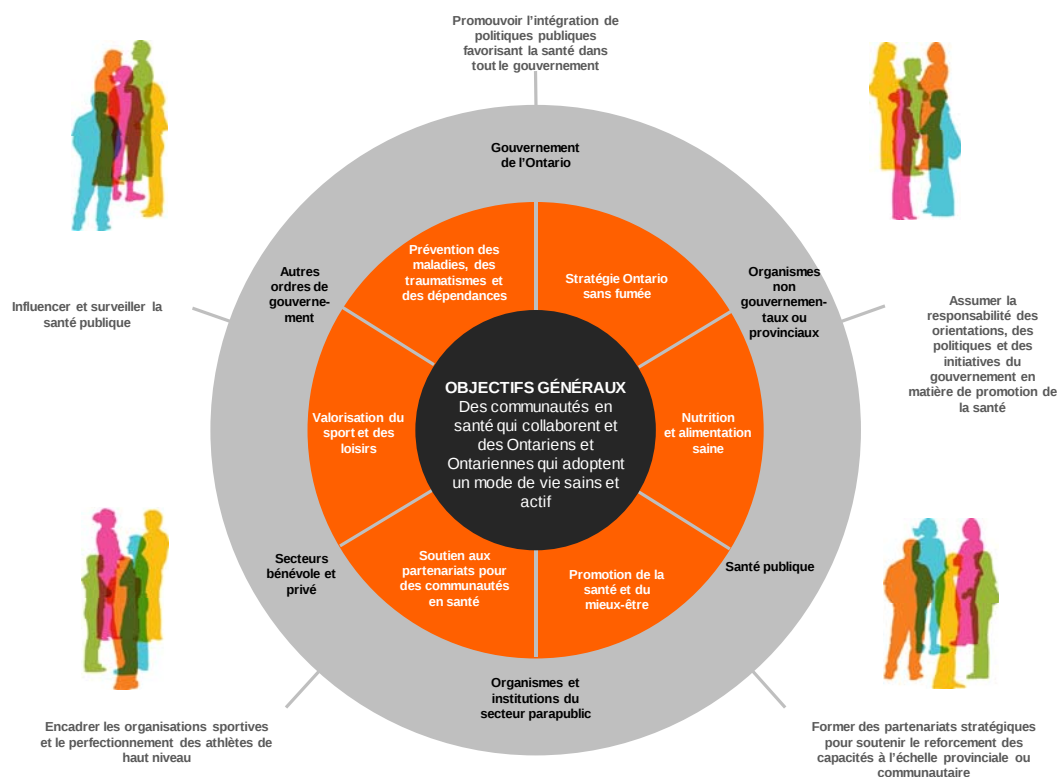
PARTIE I : PLAN AXÉ SUR LES RÉSULTATS PUBLIÉ 2010-2011

Vue d'ensemble du ministère

Le ministère de la Promotion de la santé (MPS) s'emploie à améliorer la santé et le bien-être des gens de la province et à contribuer au maintien de notre système de santé financé par les deniers publics.

Le MPS réalise des progrès pour atteindre ses objectifs généraux d'avoir des communautés en santé qui collaborent et des Ontariennes et Ontariens qui adoptent un mode de vie sain et actif. En mettant de l'avant la promotion de la santé dans tout l'Ontario et en incitant les partenaires à établir une culture de la santé et du mieux-être pour tous, le ministère bâtit des collectivités saines qui procureront des avantages économiques dépassant largement les économies relatives aux soins de santé.

Le MPS atteindra ses objectifs généraux en se concentrant sur les buts et priorités fondamentaux suivants : (1) promotion de la santé et du mieux-être, (2) nutrition et alimentation saine, (3) prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances, (4) valorisation du sport et des loisirs, (5) soutien aux partenariats pour des communautés en santé et (6) stratégie Ontario sans fumée – reportez-vous au schéma ci-dessous.



La santé, ce n'est pas uniquement l'absence de maladie. C'est le résultat d'une vie équilibrée qui englobe une alimentation saine, la gestion du stress, un repos suffisant et l'activité physique. Cependant, les gens de la province n'ont pas tous les ressources nécessaires pour faire des choix santé ni la possibilité d'en faire. L'endroit où l'on vit ou travaille, l'accès à des aliments sains et à des centres de loisir et les problèmes de transport peuvent avoir une incidence sur la santé.

Poursuivant sur sa lancée, le MPS exerce un leadership plus ciblé pour la réalisation du plan d'action en matière de promotion de la santé. Pour ce faire, il :

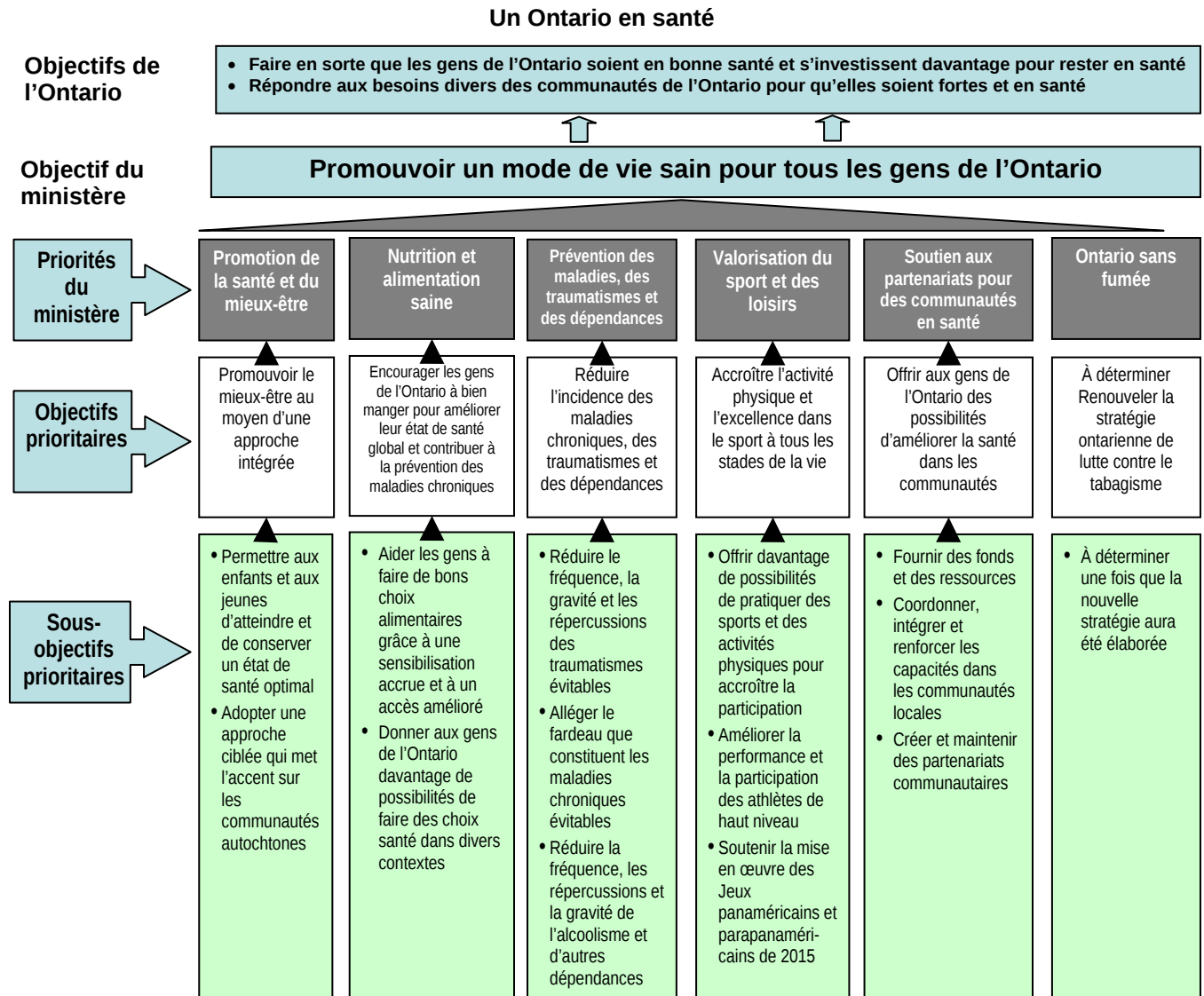
- assure une gestion stratégique des investissements et des ressources pour faire en sorte que les résultats contribuent le plus possible aux priorités du ministère et à celles du gouvernement;
- adopte une approche de la santé de la population qui vise à réduire les iniquités en santé chez des groupes de la population (p. ex. les personnes à faible revenu et les Autochtones) et à tenir compte des déterminants sociaux de la santé (c.-à-d. les divers facteurs sociaux et économiques, comme l'éducation, le revenu, le logement, le soutien social et le milieu physique, qui ont une incidence sur la santé);
- concentre ses efforts et ses mesures de soutien sur les collectivités;
- influence les partenariats avec des intéressés et en tire parti;
- conjugue ses efforts et son approche pour s'attaquer à plusieurs facteurs de risque;
- accroît la responsabilisation afin d'améliorer les résultats au chapitre de la promotion de la santé.

Il existe des preuves incontestables selon lesquelles les inégalités sociales ou en matière de santé s'accroissent au Canada et en Ontario. C'est pourquoi, au cours du prochain exercice, le MPS collaborera avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée pour élaborer, en partenariat avec un certain nombre de ministères, un cadre visant à intégrer la santé à toutes les politiques. En outre, le MPS continuera de collaborer avec ses ministères partenaires dont le mandat peut avoir une incidence sur les déterminants sociaux de la santé (p. ex. le logement, l'éducation, le transport et le développement économique).

Par ailleurs, le MPS encouragera les intéressés des ministères partenaires à mettre l'accent sur une approche de la santé de la population. Il contribuera ainsi à constituer un effectif compétent et créatif pour soutenir la croissance économique. Dans le cadre de ses démarches visant à améliorer l'état de santé de la population en réduisant les inégalités, le MPS continuera de s'attaquer à plusieurs facteurs de risque qui influent sur la santé des personnes et des collectivités. Cela permettra d'assurer l'efficacité de ses politiques et programmes, dont la portée dépassera les facteurs de risque individuels ciblés.

Grâce à ses démarches visant à faire en sorte que les résultats soutiennent le plus possible les priorités du ministère et celles du gouvernement, le MPS améliore l'évaluation des programmes et initiatives en établissant des mesures, des objectifs et des indicateurs.

Le tableau ci-dessous indique les objectifs généraux et les priorités du MPS.



Nouvelle approche de la promotion de la santé

En 2010-2011, le ministère mettra en application sa nouvelle approche de la promotion de la santé dans le cadre des initiatives clés ci-dessous.

Jeux panaméricains et parapanaméricains : La candidature de la province ayant été retenue, le ministère proposera une Stratégie de promotion du sport pour améliorer les résultats des athlètes de haut niveau et créer des communautés en santé en offrant davantage de possibilités au public de faire du sport. Les Jeux panaméricains et

parapanaméricains de 2015 créeront des milliers d'emplois et procureront des installations sportives à toute la région du grand Toronto et la région élargie du Golden Horseshoe.

Diabète : Le MPS dirige le volet de la Stratégie ontarienne de lutte contre le diabète du gouvernement qui porte sur la prévention. La prévention vise à réduire les effets du diabète chez les groupes présentant des risques élevés grâce à des interventions ciblées dans des centres communautaires, des hôpitaux et des lieux de travail. En 2010-2011, le MPS continuera de travailler en étroite collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée afin de tirer parti des initiatives existantes et d'aligner les mesures de prévention sur les activités de gestion des maladies. Le MPS explorera des moyens d'utiliser Saine alimentation Ontario pour aider les personnes vivant en région éloignée qui n'ont pas facilement accès à une ou un diététiste ou à d'autres mesures de prévention et de gestion du diabète.

Renouvellement de la stratégie ontarienne de lutte contre le tabagisme : Le MPS collabore étroitement avec des partenaires et des intéressés tant traditionnels que non traditionnels afin de revoir, d'évaluer et de renouveler la stratégie actuelle de lutte contre le tabagisme. Par l'entremise du Groupe consultatif de la Stratégie antitabac et du Comité consultatif scientifique qui relève de l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé, le MPS met à contribution divers spécialistes scientifiques ou techniques de la lutte contre le tabagisme et de la prévention des maladies chroniques afin qu'ils formulent des conseils stratégiques, proposent de nouveaux objectifs et mesures de rendement et fassent des recommandations sur les orientations futures.

Santé publique en Ontario : Le ministère a joué un rôle de premier plan en élaborant les nouvelles *Normes de santé publique de l'Ontario* publiées en janvier 2009. Il a eu recours aux services de spécialistes de la santé publique à l'échelle locale et a consulté les ministères partenaires (le ministère de la Santé et des Soins de longue durée et le ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse ainsi que des professionnels de la santé publique) pour élaborer des documents d'orientation qui seront mis en œuvre en 2010-2011. Ces documents aideront les conseils de santé locaux à planifier et accomplir les tâches dont ils sont responsables aux termes de la *Loi sur la protection et la promotion de la santé* et des *Normes de santé publique de l'Ontario*.

Programme d'activités après l'école : Élément clé de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement, le Programme d'activités après l'école de l'Ontario tient compte des principales recommandations du rapport découlant de l'Examen des causes de la violence chez les jeunes. On a lancé le programme le 9 octobre 2009 dans le but d'offrir des services après l'école aux enfants et aux jeunes de la 1^{re} à la 12^e année faisant partie des groupes ou collectivités prioritaires afin qu'ils bénéficient d'activités sécuritaires, accessibles et favorisant une vie active et en santé (p. ex. activité physique, alimentation saine et nutrition et santé et bien-être personnels). Le programme permet d'atteindre des enfants et des jeunes vivant dans des régions diverses (c.-à-d. rurales, urbaines ou éloignées) où l'on trouve des problèmes de santé, des familles à faible revenu, de

nouveaux arrivants, des populations autochtones ou encore un taux de criminalité élevé ou des gangs de rue.

Fonds pour les communautés en santé : Ce Fonds offre un guichet unique pour le financement des programmes de partenariats communautaires. Il encourage la formation de partenariats et fournit du soutien aux organismes provinciaux ou communautaires pour la planification et la réalisation d'initiatives qui englobent plusieurs facteurs de risque associés aux maladies chroniques et qui font la promotion de la santé et du mieux-être.

Objectifs généraux, mission et mandat

Les objectifs généraux du ministère consistent à permettre aux Ontariennes et Ontariens de mener une vie saine et active et à faire de l'Ontario une province saine et prospère où il fait bon vivre, travailler, jouer, étudier et se promener. Les objectifs fondamentaux sont d'encourager les gens de la province à faire des choix santé à tous les âges et stades de la vie, de créer des milieux sains et favorables, de diriger l'élaboration des politiques de santé publique et de promouvoir l'adoption de comportements qui contribuent à améliorer la santé.

Mission du ministère

- Défendre la promotion de la santé en Ontario et motiver les personnes, les organisations, les communautés et les gouvernements à créer une culture de la santé et du bien-être.
- Offrir des programmes, des services, des outils et des mesures incitatives pour renforcer la santé et le bien-être.
- Faciliter les choix santé.
- Mettre à profit l'énergie et l'engagement des autres ministères et ordres de gouvernement, des partenaires communautaires, du secteur privé, des médias et de la population pour promouvoir la santé et le bien-être dans l'intérêt de tous les Ontariens et Ontariennes.
- Faire de l'Ontario un chef de file de la promotion de la santé au Canada et à l'échelle internationale.

Compte tenu de l'importance accrue qu'il accorde aux résultats et de ses nouvelles orientations stratégiques, le ministère a établi les six priorités ci-dessous dans le cadre du processus de planification axée sur les résultats de 2010-2011 :

- (I) Promotion de la santé et du mieux-être
- (II) Nutrition et alimentation saine
- (III) Prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances
- (IV) Valorisation du sport et des loisirs
- (V) Soutien aux partenariats pour des communautés en santé
- (VI) Stratégie Ontario sans fumée

I. Promotion de la santé et du mieux-être

Le MPS a adopté une approche globale et intégrée concernant la promotion de la santé et du mieux-être afin d'améliorer les résultats en matière de santé de la population pour tous les Ontariens et Ontariennes en se concentrant d'abord sur les enfants et les jeunes, les Autochtones et les personnes défavorisées sur le plan socioéconomique. Le but est de travailler en partenariat avec d'autres ministères et ordres de gouvernement, des bureaux de santé publique, des intervenants communautaires et des organismes non gouvernementaux pour améliorer la santé et le bien-être des groupes ciblés grâce à des stratégies globales et intégrées et à la prestation de services.

Le nouveau Programme d'activités après l'école du ministère est un exemple d'approche intégrée. Il réunit le sport et les loisirs, la nutrition, la santé physique et mentale et la littératie de sorte que les enfants et les jeunes qui y participent bénéficient d'un plan et de services communautaires complets.

II. Nutrition et alimentation saine

Le MPS s'emploie à aider les consommateurs à faire de bons choix alimentaires où qu'ils se trouvent, par exemple dans les cafétérias en milieu de travail, les épiceries, les restaurants et les écoles. Le but est de collaborer avec d'autres ministères, le gouvernement fédéral, les bureaux de santé publique, les équipes de santé familiale, les organismes non gouvernementaux, les conseils scolaires, les secteurs de l'alimentation et de la restauration et des diététistes professionnels afin d'accroître les occasions d'améliorer la nutrition, de fournir des services de surveillance et de recherche et de lancer des campagnes de sensibilisation du public et de marketing social. Le ministère cherche également à promouvoir les choix santé chez les enfants en mettant à contribution les secteurs concernés et leurs approches en matière de marketing et de publicité. Par ailleurs, le ministère mise sur son site Web et son service téléphonique Saine alimentation Ontario qui sont offerts gratuitement pour continuer de faire le lien entre des diététistes professionnels et des consommateurs ou des fournisseurs de soins de santé.

III. Prévention des maladies, des traumatismes et des dépendances

La prévention des maladies chroniques, des traumatismes et des dépendances est l'élément fondamental du programme du ministère et du plan d'action pour la santé publique. Le MPS collabore étroitement avec les organismes et bureaux de santé publique locaux pour réaliser cette priorité et il leur apporte son soutien. Son travail consiste à coordonner, intégrer et renforcer les activités de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques d'autres ministères et partenaires de tous les secteurs pour établir une approche harmonisée en matière de prévention et de gestion des maladies chroniques. Le but est d'investir dans des stratégies et des initiatives de prévention qui facilitent la gestion des coûts des soins de santé et contribuent à la durabilité à long terme du système provincial de soins de santé. Le ministère formera de nouveaux partenariats afin de tirer parti de l'aide financière que peuvent apporter les alliés et champions actuels ou potentiels dans les communautés où il n'a pas encore établi de relations (p. ex.

instaurer des mesures de prévention du diabète en milieu de travail et chez les groupes présentant des risques élevés).

IV. Valorisation du sport et des loisirs

Le MPS continue de soutenir une culture qui favorise le sport ainsi que la pratique continue d'activités sportives en Ontario en faisant la promotion de l'activité physique dès la naissance et tout au long de la vie, en aidant les athlètes ontariens de haut niveau à se dépasser et en faisant le nécessaire pour les motiver à rester dans la province. Pour valoriser le sport, il faut un changement de culture dans les communautés, en plus d'une promotion cohérente et d'une attention accrue au rôle des sports dans le bon développement de tous les enfants, pour favoriser la pratique d'activités sportives tout au long de la vie et, le cas échéant, la réussite sportive.

L'obtention des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 est un élément important qui vient compléter cette orientation stratégique. Les Jeux sensibiliseront davantage les communautés à l'importance du sport et doteront la région du grand Toronto et la région élargie du Golden Horseshoe d'une infrastructure sportive et récréative moderne et permanente.

V. Soutien aux partenariats pour des communautés en santé

Pour réaliser cette priorité, le MPS encourage les communautés à unir leurs efforts afin d'élaborer des politiques, des plans et des programmes destinés à aider les Ontariennes et les Ontariens, en particulier ceux qui sont susceptibles d'avoir des problèmes de santé, à adopter un mode de vie sain là où ils vivent, travaillent, étudient ou s'amuse. Le ministère s'est inspiré de recherches qui montrent qu'une action coordonnée entre différents secteurs et des stratégies de changement efficaces fondées sur la population peuvent contribuer à réduire les maladies chroniques évitables. Il mise sur les éléments suivants qui, toujours selon les recherches, contribuent au succès : investir dans des projets communautaires misant sur l'innovation et les atouts de la collectivité, mobiliser les partenariats et les réseaux intersectoriels afin d'apporter des changements stratégiques et offrir une aide technique de sorte que les communautés puissent avoir accès à des outils, des conseils et du soutien et apprendre les unes des autres.

Le MPS se sert de son Fonds pour les communautés en santé afin de mettre en œuvre cette priorité et d'offrir diverses formes de soutien. Le Fonds comprend trois volets interdépendants. Le premier est un programme de subventions destiné à financer des projets de promotion de la santé, dirigés par des groupes communautaires locaux ou provinciaux, qui portent sur l'activité physique, l'alimentation saine, la prévention des traumatismes et des toxicomanies, la lutte antitabac ou la santé mentale. Le second volet a pour objet la formation de partenariats qui favorisent une planification communautaire coordonnée et la mobilisation en vue d'apporter des changements stratégiques et de créer un milieu où la santé est mise en valeur. Quant au troisième volet, il s'agit d'un Centre de ressources pour les communautés en santé qui offre de la formation et des activités de renforcement des capacités en matière de partenariat et de développement

communautaire et qui permet de diffuser des stratégies efficaces pour bâtir des communautés saines.

VI. Stratégie Ontario sans fumée

Le tabagisme est la principale cause de maladies et de décès évitables en Ontario, puisqu'on lui attribue environ 13 000 décès chaque année dans la province. La stratégie Ontario sans fumée fait l'objet d'un examen en vue de son renouvellement. Lancée en 2005, cette stratégie a atteint ses objectifs clés. Cependant, il reste encore des problèmes importants à régler. En 2009-2010, le MPS a entrepris un processus visant à définir l'orientation future des initiatives du gouvernement en matière de lutte contre le tabagisme. En collaboration avec les principaux partenaires et intéressés, le ministère élabore actuellement un plan quinquennal de lutte antitabac pour l'Ontario qui comprend de nouveaux objectifs de rendement pour la période 2010-2015.

Sommaire des réalisations de 2009-2010

En 2009-2010, le MPS a ajouté ce qui suit à sa liste de réalisations : la mise en œuvre du Fonds pour les communautés en santé et du Programme d'activités après l'école de l'Ontario, la promotion de l'excellence dans le sport grâce au Programme Quest for Gold, l'obtention des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 qui auront lieu dans la région élargie du Golden Horseshoe, le travail réalisé en collaboration avec le ministère du Tourisme et de la Culture pour le lancement du programme d'Infrastructure de loisirs Canada et du programme Loisirs Ontario ainsi que la création du Groupe consultatif pour la participation des jeunes. Ce dernier est chargé de conseiller le MPS sur l'établissement et l'évaluation de nouveaux modèles visant à faire participer les jeunes de l'Ontario aux initiatives de lutte contre le tabagisme ainsi que sur les problèmes connexes mettant en cause des facteurs de risque et des conditions étroitement liés, de soutenir de nouvelles initiatives de participation des jeunes mettant à profit des partenariats communautaires élargis (notamment avec le secteur de la santé publique et celui des loisirs) et de trouver du soutien et des ressources qui faciliteront la modification des programmes.

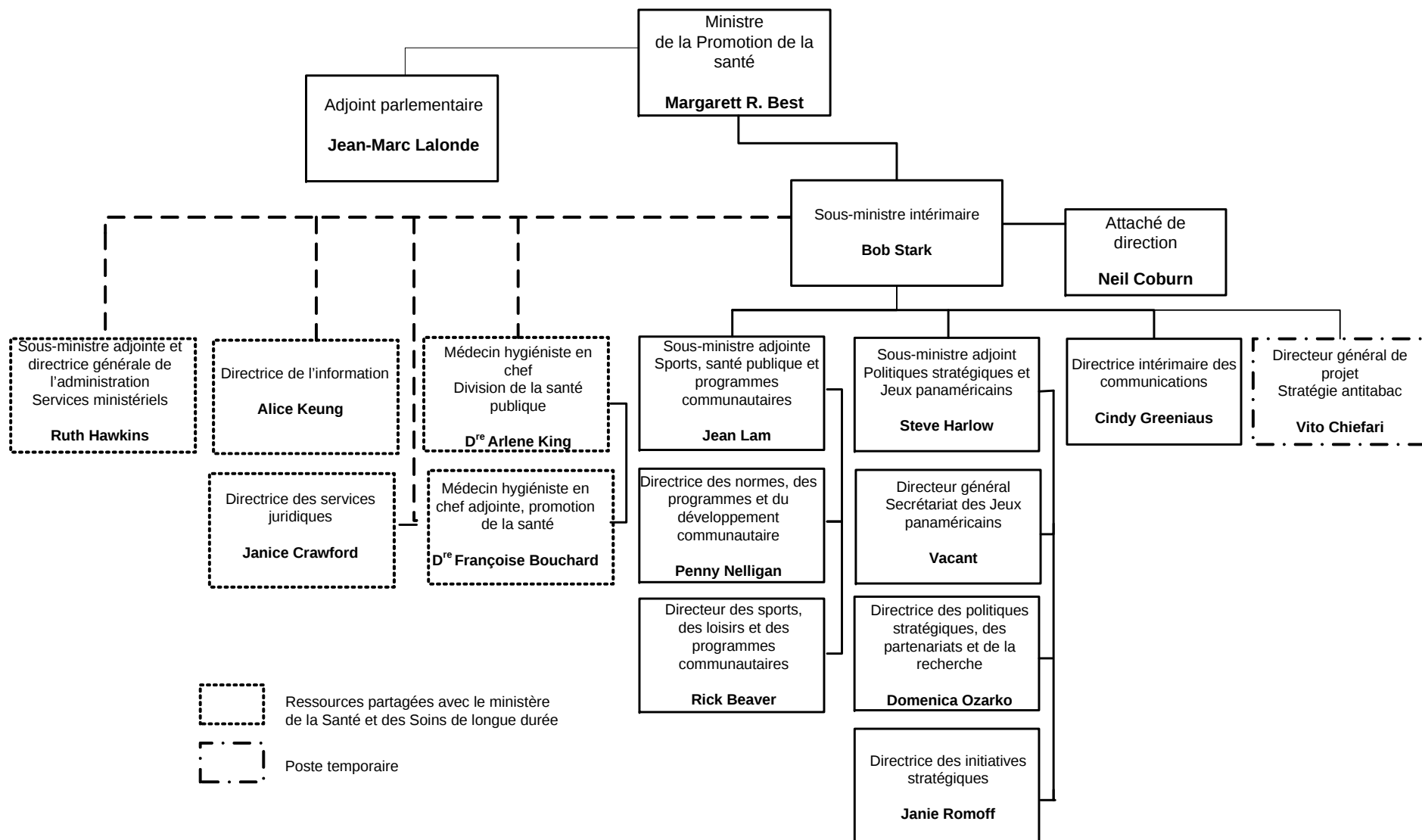
En outre, le MPS a mis en œuvre plusieurs nouvelles initiatives. En voici des exemples :

- Grâce au Programme de financement de base des organismes provinciaux de sport et des organismes multisports (OPS/OMS), le ministère a versé des fonds à 62 OPS/OMS afin de les aider à renforcer leurs capacités, à accroître la participation aux compétitions de haut niveau ainsi qu'à assurer le perfectionnement des athlètes et l'amélioration de leur performance.
- Dans le cadre du Programme Quest for Gold, le ministère a investi dans les programmes d'entraînement et dans l'amélioration des possibilités de formation et de compétition pour les athlètes. Le programme a permis d'accroître le nombre d'athlètes de l'Ontario dans les équipes canadiennes. Parmi les 48 athlètes de la province qui ont bénéficié du Programme Quest for Goal, 33 ont participé aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 et 13 d'entre eux ont remporté 7 médailles (ce qui représente 27 % des médailles obtenues par le Canada). Sur les 25 athlètes qui ont

participé aux Jeux paralympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, 21 ont reçu une aide financière dans le cadre du Programme Quest for Gold.

- Le ministère a investi dans des programmes de promotion de la santé destinés aux Autochtones afin d'accroître les possibilités d'activité récréative ou physique ainsi que dans un programme de promotion de la vie saine.
- Une Stratégie de lutte contre le diabète a été élaborée en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée. Cette stratégie globale vise à réduire les effets du diabète chez les groupes présentant des risques élevés (p. ex. les Autochtones, les Asiatiques du Sud et les Ontariennes et Ontariens à faible revenu chez qui la prévalence augmente le plus) au moyen d'interventions ciblées dans des centres communautaires, des hôpitaux et des lieux de travail.
- Le Programme d'activités après l'école (élément de la Stratégie de réduction de la pauvreté du gouvernement), qui cible les groupes prioritaires (p. ex. les enfants vivant dans la pauvreté, les collectivités autochtones et les nouveaux arrivants), a été lancé en septembre 2009. Il met à contribution plus de 110 organisations qui fournissent des services à 16 500 enfants à plus de 300 endroits dans la province.
- On a élargi le Programme de soins dentaires pour enfants dans le but de prolonger l'admissibilité des enfants des familles à faible revenu qui sont âgés de 17 ans ou moins. Au cours des neuf premiers mois de 2009, 41 163 enfants ont reçu des soins totalisant 11,6 millions de dollars – soit le double que pour la même période en 2008. Le programme offre également des services externes d'anesthésie générale aux enfants de cinq ans et plus (dans le cadre de la Stratégie de réduction de la pauvreté et de la Stratégie de réduction des temps d'attente en soins pédiatriques du gouvernement).
- On a modifié la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* au moyen de la législation interdisant de fumer dans les automobiles, qui interdit à quiconque de fumer dans un véhicule automobile si des personnes de moins de 16 ans sont présentes, et de l'interdiction d'étalage des produits du tabac, qui impose de nouvelles restrictions en ce qui concerne la façon d'étaler, de manipuler et de promouvoir les produits du tabac dans les magasins de détail.
- Grâce à son Fonds pour les communautés en santé, le ministère a investi des sommes importantes dans plus de 170 projets afin d'aider des partenaires locaux à promouvoir l'activité physique, l'alimentation saine, la prévention des traumatismes, la santé mentale et la lutte contre le tabagisme et la toxicomanie.

Ministère de la Promotion de la santé



Lois

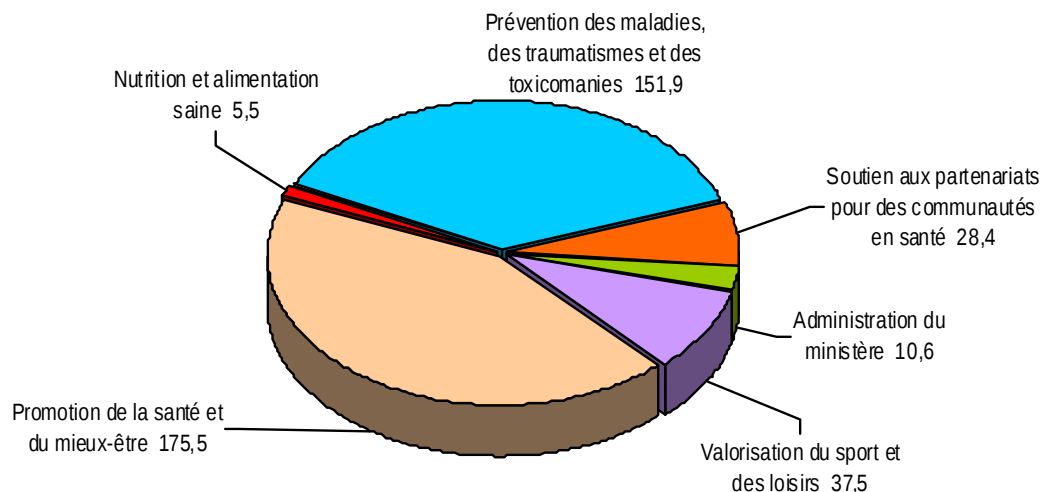
Le ministère assume l'exécution des lois suivantes :

- *Loi sur les centres de loisirs communautaires*, L.R.O. 1990, chap. C.22;
- *Loi sur la protection et la promotion de la santé*, L.R.O. 1990, chap. H.7, article 7, qui régit les programmes et les services de santé obligatoires suivants : la prévention des maladies chroniques, la prévention des traumatismes et des toxicomanies, la santé de l'enfant et la santé génésique, conformément à la description figurant dans les directives publiées en vertu de l'article 7, ainsi que toute autre disposition de la Loi concernant l'administration ou l'exécution de l'article 7 à l'égard de ces programmes et services;
- *Loi sur le ministère de la Santé et des Soins de longue durée*, L.R.O. 1990, chap. M.26, en ce qui a trait à la promotion de la santé;
- *Loi sur le ministère du Tourisme et des Loisirs*, L.R.O. 1990, chap. M.35, en ce qui a trait aux activités et aux programmes relatifs aux loisirs;
- *Loi favorisant un Ontario sans fumée*, L.O. 1994, chap. 10, et ses modifications.

INFORMATION FINANCIÈRE DU MINISTÈRE

Le graphique ci-dessous illustre les investissements du ministère dans les priorités en 2010-2011.

Répartition des dépenses de base du ministère 2010-2011 (en millions de dollars)



MINISTÈRE DE LA PROMOTION DE LA SANTÉ

En mettant de l'avant la promotion de la santé dans tout l'Ontario et en incitant les partenaires à établir une culture de la santé et du mieux-être pour tous, le ministère de la Promotion de la Santé bâtit des collectivités saines qui procureront des avantages économiques dépassant largement les économies relatives aux soins de santé. Le ministère de la Promotion de la santé travaille avec d'autres ministères, d'autres paliers de gouvernement et des partenaires communautaires pour élaborer et mettre en œuvre des stratégies et des politiques à l'appui de la prévention des maladies chroniques et d'une alimentation saine, de l'activité physique et de la prévention et cessation du tabagisme. Le ministère est aussi responsable du soutien à la participation aux sports amateurs et à l'excellence de la performance. Ces initiatives ministérielles renforcent la durabilité du système de soins de santé et sont au cœur du programme global du gouvernement axé sur un Ontario sain, une économie vigoureuse, une réduction de la pauvreté et la réussite des élèves.

Tableau 1 : Dépenses prévues du ministère 2010-2011 (M\$)

Fonctionnement	409,4
Immobilisations	358,7
TOTAL	768,1

Dépenses prévues du ministère par nom de programme 2010-2011 (M\$)

Nom de programme	Dépenses prévues du ministère
Administration du ministère	10,6
Programmes de promotion de la santé	757,5

Tableau 2 : Sommaire – Fonctionnement et immobilisations par crédit

Crédits et programmes	Prévisions 2010-2011 \$	Variations par rapport aux prévisions de 2009-2010 \$	Variations %	Prévisions 2009-2010* \$	Chiffres réels provisoires* 2009-2010 \$	Chiffres réels 2008-2009 \$
FONCTIONNEMENT ET IMMOBILISATIONS						
Crédit 4201/ Ministère de la Promotion de la santé	767 988 600	368 319 300	92,2	399 669 300	444 842 512	390 284 072
Total, y compris mandats spéciaux	767 988 600	368 319 300	92,2	399 669 300	444 842 512	390 284 072
Moins : Mandats spéciaux	--	--	--	--	--	--
Total à voter	767 988 600	368 319 300	92,2	399 669 300	444 842 512	390 284 072
Mandats spéciaux	--	--	--	--	--	--
Crédits législatifs	64 014	-	-	64 014	65 968	65 968
Total du ministère – Fonctionnement et immobilisations	768 052 614	368 319 300	92,1	399 733 314	444 908 480	390 350 040
Redressement de consolidation et autres redressements	(14 293 800)	(10 461 200)	273,0	(3 832 600)	(16 380 917)	(3 832 600)
Total, y compris redressement de consolidation et autres redressements	753 758 814	357 858 100	90,4	395 900 714	428 527 563	386 517 440
Actifs						

Ministère de la Promotion de la santé	500 000	--	0,0	500 000	500 000	500 000
Total à voter – Actifs	500 000	--	0,0	500 000	500 000	500 000

* Les prévisions du dernier exercice sont redressées afin de refléter les changements relatifs à l'organisation du ministère ou à la structure de ses programmes. Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario de 2010.

Note : À partir de l'exercice 2009-2010, les immobilisations corporelles mineures (ICM) de la province sont comptabilisées de manière prospective. La comparaison directe des chiffres de 2010-2011, 2009-2010 et 2008-2009 risque de ne pas être concluante.

Pour obtenir de l'information financière supplémentaire, consulter les sites :

<http://www.fin.gov.on.ca/french/budget/estimates/>

<http://www.fin.gov.on.ca/french/budget/paccts/>

<http://www.fin.gov.on.ca/french/budget/ontariobudgets/2010/>

ou

<http://www.mhp.gov.on.ca/french/resultsplan/results-10-11.asp>

ANNEXE : RAPPORT ANNUEL 2009-2010

Rapport annuel 2009-2010

On a créé le ministère de la Promotion de la santé en juin 2005 afin d'aider les Ontariens et Ontariennes à améliorer leur santé grâce à des programmes qui font la promotion des choix santé. Le ministère endosse les rôles de chef de file et de champion en matière de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques et des traumatismes dans l'intérêt de tous les Ontariens. Il s'engage à assurer l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de programmes qui permettent aux personnes, aux familles et aux collectivités de mener une vie saine et active en toute sécurité. De plus, il travaille en étroite collaboration avec ses partenaires du gouvernement et de divers secteurs afin d'élaborer et d'influencer des politiques, des programmes et des pratiques qui favoriseront la bonne santé des gens de l'Ontario.

Les priorités du MPS en 2009-2010, c'est-à-dire le soutien à la santé publique, la prévention des maladies chroniques, la promotion de la saine alimentation et de la vie active, le sport et le perfectionnement des athlètes ainsi que la santé mentale et la prévention des dépendances, ont constitué une démarche globale de promotion de la santé et de prévention des maladies chroniques. Les partenaires du secteur de la santé publique de même que divers organismes nationaux, provinciaux et communautaires ont assuré un leadership de première ligne en se consacrant à la planification, à la réalisation et à l'intégration de ces projets clés.

En 2009-2010, le MPS a fait des progrès en relation avec ses principaux engagements et projets et a concrétisé plusieurs réalisations importantes. Les efforts déployés représentent un changement important dans la façon dont le gouvernement prend en charge la santé des Ontariens et Ontariennes. En collaborant avec ses partenaires pour sensibiliser le public à la santé et à la prévention des maladies chroniques, le ministère contribue à l'atteinte des objectifs ci-dessous qui sont liés aux déterminants sociaux de la santé établis par l'Organisation mondiale de la santé :

- augmentation de l'activité physique et de la participation à des activités sportives grâce à un accès amélioré;
- sensibilisation accrue aux aliments sains et adoption de bonnes habitudes alimentaires;
- accès amélioré à des programmes de qualité après l'école;
- sensibilisation accrue au diabète de type 2 chez les groupes présentant des risques élevés;
- sensibilisation accrue aux méfaits du tabagisme ou du mauvais usage de substances;
- meilleure connaissance des façons de réduire ou de prévenir les traumatismes;

- augmentation de la résistance chez les jeunes;
- collaboration accrue entre les partenaires communautaires.

Les pages qui suivent présentent les principales réalisations du MPS en 2009-2010. Elles montrent également dans quelle mesure le travail concerté influe sur le plan d'action général concernant la promotion de la santé et donne aux Ontariens et Ontariennes la possibilité de prendre des décisions éclairées et de faire des choix positifs en matière de santé.

Créer un Ontario sans fumée

Le tabagisme demeure la principale cause de maladies et de décès évitables en Ontario, puisqu'on lui attribue plus de 13 000 décès chaque année dans la province. Les maladies liées au tabagisme représentent pour l'économie de l'Ontario des coûts annuels directs de 1,6 milliard de dollars en soins de santé, en plus de 4,4 milliards en pertes de productivité et d'au moins 500 000 jours d'hospitalisation par année.

En 2005, le gouvernement a lancé sa stratégie Ontario sans fumée qui a bénéficié d'un soutien considérable. Il s'agit d'une stratégie complète, qui comprend des changements stratégiques, une loi et des programmes directs visant à prévenir et à réduire le tabagisme ainsi qu'à protéger les Ontariens et Ontariennes contre l'exposition involontaire à la fumée secondaire. La *Loi favorisant un Ontario sans fumée* est entrée en vigueur le 31 mai 2006*.

En février 2010, Santé Canada a publié des données initiales sur l'usage du tabac pour les six premiers mois de 2008, données qui ont été recueillies dans le cadre de l'Enquête de surveillance de l'usage du tabac au Canada de 2009. Les résultats indiquent une diminution du nombre de cigarettes fumées quotidiennement par les fumeuses et fumeurs. Cependant, dans l'ensemble, il y a eu peu de changement dans la consommation de tabac chez les Ontariennes et Ontariens âgés de 15 ans et plus comparativement à 2008.

Parmi les fumeuses et fumeurs ontariens actuels qui sont âgés de 18 ans et plus, 62 % disent avoir l'intention de cesser de fumer dans un délai de six mois et 32 % dans un délai de 30 jours.

Afin de protéger davantage les gens de l'Ontario contre les dangers du tabagisme, les trois modifications ci-dessous ont été apportées à la *Loi favorisant un Ontario sans fumée*.

1. Interdiction d'étalage des produits du tabac : Le 31 mai 2008, une interdiction complète d'étaler des produits du tabac aux points de vente est entrée en vigueur.

* Les programmes de santé publique offerts par les administrations municipales sont entièrement financés par le ministère de la Promotion de la santé.

2. Fumer dans des véhicules automobiles : Une nouvelle loi, qui interdit à quiconque de fumer dans un véhicule automobile où des enfants de moins de 16 ans sont présents, est entrée en vigueur le 21 janvier 2009. En vertu de cette loi, un conducteur ou un passager qui fume dans un véhicule automobile pendant qu'une personne de moins de 16 ans s'y trouve commet une infraction et est passible d'une amende maximale de 250 \$.
3. Cigarillos : Une modification à la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* a été adoptée au moyen d'un projet de loi d'initiative parlementaire le 10 décembre 2008. Le projet de loi vise à restreindre la vente de cigarillos à des paquets en contenant au moins 20 et à interdire la vente de cigarillos aromatisés. Il n'a pas encore été proclamé.

Initiatives stratégiques ou législatives

Tout en poursuivant la mise en œuvre de la stratégie Ontario sans fumée conformément aux directives du gouvernement, le MPS a accompli ce qui suit.

- Afin de pousser plus loin la stratégie Ontario sans fumée, le ministère a entrepris l'élaboration d'un nouveau plan quinquennal de lutte contre le tabagisme en collaboration avec des intéressés et l'Agence ontarienne de protection et de promotion de la santé. Dans le cadre de cette démarche, des intéressés participent aux travaux du Groupe consultatif de la Stratégie antitabac et de l'équipe d'examen du Plan d'action pour l'abandon du tabagisme. Le but est d'examiner les preuves recueillies par le Comité consultatif scientifique créé par l'Agence pour le compte du ministère.
- Projet de loi 16 (loi budgétaire) : Le ministère a proposé des modifications à la *Loi favorisant un Ontario sans fumée* afin de modifier la définition de « cigarillo » et d'établir des mesures de lutte antitabac conformément au projet de loi fédéral C32 (*Loi modifiant la Loi sur le tabac*).
- Le ministère travaille en collaboration avec des partenaires, des intéressés et les bureaux de santé publique de toute la province pour élaborer et mettre en œuvre un Système électronique d'inspection en matière de tabac.

Programmes

- Le ministère a amorcé l'examen et le renouvellement des programmes de prévention afin d'accroître la participation des jeunes à l'échelle locale dans la lutte contre le tabagisme et il gère notamment la transition des programmes bien connus qui sont destinés aux jeunes.
- Il a favorisé l'accroissement de la participation des jeunes adultes dans les collèges et les universités.
- Il a continué de prêter assistance aux fumeuses et fumeurs qui veulent arrêter de fumer et d'améliorer le soutien offert en relation avec l'abandon du tabagisme.

- Il a continué de renforcer la capacité du système en donnant de la formation aux intervenants en matière d'abandon du tabagisme. Environ 850 personnes ont reçu une formation dans le cadre du Projet TEACH du Centre de toxicomanie et de santé mentale. Le projet est accessible aux francophones.
- Le ministère a élargi les possibilités pour les intervenants en matière d'abandon du tabagisme en élaborant et en parrainant des cours spécialisés à l'intention des Autochtones et en collaborant avec des groupes mal desservis qui ont des co-dépendances.
- Il a instauré le modèle d'Ottawa pour l'abandon du tabagisme dans 29 hôpitaux de la province et s'en est inspiré pour s'attaquer aux facteurs de risque associés au diabète non diagnostiqué.

Obésité, alimentation saine et vie active et Stratégie de lutte contre le diabète

Après la réduction de la consommation de tabac, l'atteinte et le maintien d'un poids santé constituent l'objectif le plus important et le plus complexe à atteindre pour prévenir et traiter les maladies chroniques et réduire les coûts des soins de santé. Le MPS fait des investissements considérables pour soutenir une approche intégrée de la saine alimentation et de l'activité physique ainsi que la prévention et la réduction de l'incidence de l'obésité chez les enfants.

Le ministère continue d'offrir les programmes et services suivants : le service de consultation de diététistes Saine alimentation Ontario, qui en est à sa troisième année d'existence, le Programme pilote de distribution de fruits et de légumes dans le Nord de l'Ontario, l'outil Évaluation de l'alimentation des enfants d'âge préscolaire (outil NutriSTEP), À votre santé!, qui vise les centres de loisirs et les lieux de travail, l'Enquête sur la santé dans l'environnement scolaire et le Programme de reconnaissance des écoles saines.

Puisque le Programme d'activités après l'école de l'Ontario est un élément essentiel de la Stratégie de réduction de la pauvreté, le MPS y a consacré 10 millions de dollars afin de permettre à 16 500 enfants et jeunes de la 1^{re} à la 12^e année de participer à des activités sécuritaires et favorisant une vie active et en santé après l'école à plus de 300 endroits dans la province. En conséquence, les enfants et les jeunes ont accès notamment à des activités sportives ou récréatives, des renseignements sur la nutrition et le mieux-être, des collations santé, une aide aux devoirs et des activités liées aux arts et à la culture.

Cet investissement a permis d'offrir plus de 10 000 nouvelles places à des enfants et des jeunes pour qu'ils aient accès à des services après l'école. De ce nombre, 4 800 sont des enfants et des jeunes qui bénéficient de services supplémentaires ou élargis après l'école. Près de 60 % des locaux sont situés dans des écoles et les autres dans des complexes de logements sociaux, des centres d'accès aux services de santé ou des centres de loisirs.

Le Programme d'activités après l'école cible avant tout les groupes vulnérables, comme les familles à faible revenu, les Autochtones et les collectivités rurales et du Nord. En

soutenant des activités structurées après l'école dans les collectivités qui en ont grandement besoin, le ministère contribue de façon importante à améliorer les perspectives d'avenir pour les enfants et les jeunes de l'Ontario.

Grâce au Fonds pour les communautés en santé, le MPS a versé en 2009-2010 plus de 16 millions de dollars à quelque 170 organismes provinciaux ou communautaires pour les aider à élaborer et à mettre en œuvre des programmes intégrés qui contribuent à améliorer la santé des gens de l'Ontario. Cette méthode de financement s'appuie sur le succès des programmes de financement actuels du ministère et offre aux organismes locaux davantage de possibilités de présenter des demandes d'aide financière en élargissant l'éventail des initiatives de promotion de la santé admissibles, qui comprend notamment l'activité physique, le sport et les loisirs, l'alimentation saine, la lutte contre le tabagisme et l'exposition au tabac, la prévention des traumatismes, la toxicomanie et l'alcoolisme ainsi que la santé mentale. Le Fonds exige l'augmentation des partenariats entre les organismes locaux dans le but d'offrir des programmes complets qui améliorent l'accès aux programmes et services prioritaires de promotion de la santé pour les Ontariennes et les Ontariens.

Le Budget de l'Ontario 2008 a établi un plan visant à lutter contre le diabète dans la province :

« S'il est important de pouvoir traiter la maladie dès son apparition, pouvoir la prévenir est encore mieux. [...] Et, nous devons en faire davantage pour aider un Ontarien ou une Ontarienne sur trois qui vit avec une maladie chronique. Au cours des quatre prochaines années, nous prévoyons de lancer une offensive contre ces maladies, en commençant par le diabète. »

Conformément à l'orientation du gouvernement, le MPS a continué d'améliorer en 2009-2010 la Stratégie de lutte contre le diabète lancée en 2008-2009 qui comprend cinq initiatives complémentaires.

- Intervention communautaire pour les groupes présentant des risques élevés – On a versé des fonds à des organismes communautaires pour renforcer la prévention du diabète chez les groupes prioritaires, c.-à-d. les Autochtones, les Asiatiques du Sud, les personnes d'origine africaine, les Hispaniques et les Asiatiques, ainsi que dans des collectivités ciblées où les revenus sont peu élevés (Peel, Toronto et le Nord-Ouest).
- Prévention du diabète dans les programmes de soins de santé (modèle d'Ottawa) – On a repris le modèle qui avait eu du succès pour l'abandon du tabagisme. La prévention du diabète passera par l'établissement de protocoles de dépistage et d'intervention clés dans l'application quotidienne des programmes de soins de santé.
- Prévention du diabète dans les lieux de travail – En partenariat avec les bureaux de santé publique de Toronto et de Peel, on a élaboré des programmes complets de

promotion de la santé en milieu de travail harmonisés avec les autres initiatives du ministère. Ces programmes ont été mis en œuvre dans des lieux de travail choisis.

- Saine alimentation Ontario : diabète et connaissance des services – On a amélioré le service Saine alimentation Ontario afin de bien soutenir la prévention du diabète en Ontario en ajoutant des outils de planification des repas et des ressources adaptées à la culture et en embauchant du personnel possédant des connaissances spécialisées sur le diabète.
- Campagne sur les facteurs de risque axée sur les groupes prioritaires – On a élaboré et mené une campagne de sensibilisation du public et de marketing social qui ciblait les groupes vulnérables.

Soutien au système de santé publique de l'Ontario

En Ontario, les organismes locaux officiels responsables de la santé (les 36 bureaux de santé publique de la province) assurent la planification et la prestation des programmes et services de santé publique à l'échelle locale en administrant les programmes de santé obligatoires prévus par la *Loi sur la protection et la promotion de la santé*. Le MPS a subventionné les quatre programmes obligatoires suivants[†] :

1. Prévention des maladies chroniques – Les bureaux de santé publique ont collaboré avec les écoles, les lieux de travail, les centres de loisirs, les établissements de services alimentaires ainsi que d'autres partenaires communautaires pour offrir des programmes favorisant une vie sans tabac, une saine alimentation, un poids santé, une activité physique régulière et une exposition réduite aux rayons ultraviolets.
2. Santé des enfants, y compris le Programme de soins dentaires pour enfants (PSDE) et son élargissement – Les bureaux de santé publique ont administré des programmes visant à fournir des renseignements et à favoriser un rôle parental positif et une dynamique familiale saine, ont diffusé de l'information sur les bienfaits de l'allaitement maternel et le soutien connexe offert aux nouvelles mères, ont sensibilisé les parents à la saine alimentation, au poids santé et à l'activité physique, ont fourni des outils de dépistage relatifs à la croissance et au développement des enfants et entrepris des interventions au besoin, ont fourni des services de dépistage en santé bucco-dentaire et ont administré le PSDE ainsi que l'élargissement de l'admissibilité à ce programme pour les enfants et les jeunes de 17 ans ou moins.
3. Santé génésique – Les bureaux de santé publique ont coordonné les services de soins prénatals et de dépistage visant à favoriser la santé en période de grossesse, ont réalisé des activités de sensibilisation du public, ont tenu des consultations et ont offert d'autres programmes de soutien dans les écoles.

[†] Les coûts des programmes de santé publique sont répartis comme suit : 75 % des coûts sont assumés par la province et les 25 % qui restent, par les administrations municipales.

4. Prévention des blessures et du mésusage de substances – Les bureaux de santé publique ont offert des programmes et des services destinés à réduire les collisions entre véhicules à moteur, les accidents à bicyclette, le mauvais usage de l'alcool et d'autres substances ainsi que les chutes chez les personnes âgées.

En 2009-2010, le MPS a poursuivi ses démarches pour mettre en œuvre les Normes de santé publique de l'Ontario en collaboration avec le ministère de la Santé et des Soins de longue durée dans le but d'instaurer des normes mesurables, liées à des mesures de rendement précises pour favoriser une responsabilité accrue et intégrées au Cadre de gestion de la performance en matière de santé publique.

Programme pilote de distribution de fruits et de légumes dans le Nord de l'Ontario

Lancé dans des régions choisies du Nord de l'Ontario, ce programme pilote a pour but de sensibiliser et d'informer davantage les enfants d'âge scolaire et leur famille quant aux bienfaits d'une saine alimentation. Il a permis de distribuer deux fois par semaine des fruits et des légumes à plus de 12 000 élèves fréquentant 61 écoles des régions de Porcupine et d'Algoma.

En 2009-2010, le MPS a continué de soutenir l'adoption de choix santé et de bonnes habitudes alimentaires en poursuivant le programme pilote et en collaborant avec le ministère de l'Éducation afin d'interdire les gras trans dans les cafétérias d'école.

Établissement d'un partenariat avec le ministère de l'Éducation dans le cadre du Programme de reconnaissance des écoles saines

Le MPS a élaboré le Programme de reconnaissance des écoles saines en partenariat avec le ministère de l'Éducation afin de promouvoir et de souligner les pratiques et les comportements sains des écoles publiques de l'Ontario. En trois ans, soit depuis le lancement de ce programme en 2006-2007, plus de 3 000 établissements se sont engagés à entreprendre quelque 6 500 activités axées sur la santé. La description des activités réalisées par les écoles participantes et des exemples de réussite ont été mis en ligne, à l'adresse www.ontario.ca/ecolessaines.

Portail et centre d'appels Saine alimentation Ontario

En partenariat avec Les diététistes du Canada, le MPS a continué d'offrir aux gens de l'Ontario les services et les conseils de diététistes professionnels. Saine alimentation Ontario est un service d'information gratuit accessible par téléphone ou en ligne qui permet de consulter des diététistes professionnels pour obtenir des conseils fondés sur des données probantes qui portent sur la nutrition, la saine alimentation et la planification des repas. Ce service est offert dans plus de 120 langues.

Le ministère est en train d'améliorer le service afin de mieux atteindre les groupes clés. Saine alimentation Ontario contribuera à des initiatives importantes du gouvernement, comme :

- soutenir les personnes susceptibles de développer le diabète au moyen de ressources et de conseils précis sur l'alimentation;
- servir de ressource pour le ministère de l'Éducation, les initiatives découlant de la *Loi portant sur une alimentation saine pour des écoles saines* (p. ex. les lignes directrices concernant l'alimentation dans les écoles et l'interdiction relative aux gras trans) et le curriculum ainsi que pour le Programme de bonne nutrition des élèves du ministère des Services à l'enfance et à la jeunesse;
- constituer une ressource pour l'Initiative des produits alimentaires locaux du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales;
- soutenir la mise en œuvre de la Stratégie des services après l'école du MPS.

Valorisation du sport et des loisirs

PROGRAMMES DE SPORTS ET DE LOISIRS SUBVENTIONNÉS EN ONTARIO

Le MPS s'est engagé à accroître la pratique des sports et l'activité physique en Ontario et à former des athlètes de haut niveau, dont les réalisations sont une source d'inspiration pour les gens de l'Ontario et du Canada. Il s'emploie à promouvoir dans la province une culture qui valorise le sport et les loisirs.

Le ministère administre plusieurs programmes qui encouragent la pratique des sports et les activités récréatives et qui apportent une aide financière aux organismes fournissant des services aux athlètes. Ces programmes sont alignés sur les buts et objectifs de *VIE ACTIVE 2010*, la Stratégie ontarienne de promotion du sport et de l'activité physique. Le ministère verse des fonds notamment à des organismes provinciaux de sport et des organismes multisports, à la Sport Alliance of Ontario, au Centre canadien multisport Ontario et à la Coaches Association of Ontario.

AIDE FINANCIÈRE ACCORDÉE AUX ATHLÈTES DANS LE CADRE DU PROGRAMME QUEST FOR GOLD ET SOUTIEN À L'AMÉLIORATION DES POSSIBILITÉS D'ENTRAÎNEMENT, DE FORMATION ET DE COMPÉTITION

Quest for Gold est un programme de 10 millions de dollars élaboré et administré par le MPS qui a pour but de fournir une aide supplémentaire aux athlètes de l'Ontario. Le programme est directement lié à l'atteinte de l'objectif d'excellence accrue établi par *VIE ACTIVE 2010*, la stratégie de l'Ontario en faveur du sport et de l'activité physique, ainsi qu'à la Politique canadienne du sport. Le soutien offert dans le cadre de ce programme permet d'accroître la performance et le nombre d'athlètes ontariens prenant part aux plus grandes compétitions de calibres national et international. Il contribue ainsi à améliorer la performance du Canada à des compétitions internationales. En 2009-2010, plus de 1 100 athlètes de l'Ontario ont reçu une aide financière directe totalisant 6,4 millions de dollars dans le cadre de ce programme. De plus, le ministère a alloué un montant de 3,6 millions de dollars afin d'améliorer les possibilités d'entraînement, de formation et de compétition pour les athlètes ontariens.

Le ministère est à même de constater les effets positifs de ses investissements accrus dans le sport de haut niveau. Aux Jeux olympiques de Beijing en 2008, 41 % des athlètes canadiens ont indiqué l'Ontario comme lieu de résidence, comparativement à 37 % en 2004. Aux Jeux olympiques d'hiver de 2010 à Vancouver, la proportion d'athlètes ontariens dans l'équipe canadienne était de 23 %, ce qui représente une augmentation de 19 % par rapport aux Jeux de 2006.

INVESTISSEMENT DANS LES PROGRAMMES DESTINÉS AUX AUTOCHTONES

En 2009-2010, le MPS a commencé à élaborer, en collaboration avec les communautés autochtones, des programmes de promotion de la santé complets. Il a aussi élargi le Programme de promotion de la vie saine pour les Autochtones en milieu urbain offert par l'entremise des 19 centres d'amitié qui permet aux collectivités des Premières nations de prendre part à des activités physiques ou récréatives ainsi qu'à des programmes de sensibilisation au jeu compulsif et de prévention des traumatismes liés à la consommation de drogue ou d'alcool. En outre, les programmes de prévention du diabète offerts par l'intermédiaire des centres d'accès aux services de santé pour les Autochtones à l'échelle de la province ont été alignés sur les nouvelles initiatives de traitement du diabète parrainées par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée.

Par ailleurs, le MPS a soutenu, en partenariat avec les Chiefs of Ontario et Santé Canada, l'élaboration de la Stratégie de promotion de la santé pour les Premières nations, a contribué à l'élaboration d'une évaluation des besoins des Premières nations concernant les programmes d'activités après l'école et a appuyé avec fierté la participation de l'équipe Autochtones Ontario aux Jeux autochtones de l'Amérique du Nord.

De plus, grâce au Programme d'animateurs de loisirs communautaires pour les Autochtones, 15 collectivités isolées des Premières nations ont obtenu des fonds pour embaucher des animateurs chargés d'élaborer, d'organiser et d'offrir des programmes d'activité sportive ou physique à l'échelle locale. Cette initiative destinée à renforcer les capacités aide les collectivités autochtones à satisfaire leurs besoins en matière de sport et de loisirs.

ORGANISATION D'ACTIVITÉS SPORTIVES

En juin 2006, le MPS a publié la *Politique d'accueil des événements internationaux de sport amateur* et les lignes directrices connexes. Cette politique aide la province à prendre des décisions concernant sa participation à des manifestations sportives et à déterminer le montant de sa contribution financière pour la tenue de ce type de manifestations en Ontario. La politique vise les événements internationaux de sport amateur associés aux fédérations internationales de sport et aux organisations internationales de jeux reconnues par le Comité international olympique ou le Comité international paralympique.

Depuis l'approbation de la politique, la province a investi 4,3 millions de dollars dans plusieurs compétitions qui ont été couronnées de succès. En voici des exemples :

- o 50 000 \$ – championnats de lutte du Commonwealth 2007, à London;
- o 25 000 \$ – Ligue mondiale de volley-ball 2007 de la Fédération internationale de volleyball (FIVB), à Mississauga et à London;
- o 80 000 \$ – championnat mondial de voile junior Volvo 2007 de la Fédération internationale de voile (ISAF), à Kingston;
- o 1 million de dollars – coupe mondiale de soccer 2007 pour les moins de 20 ans de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA), à Ottawa et à Toronto;
- o 20 000 \$ – championnat mondial de voile 2008, catégorie « Contender », à Kingston;
- o 2 millions de dollars – championnat mondial junior de hockey 2009 de l'International Ice Hockey Federation (IIHF), à Ottawa (2007-2008 et 2008-2009);
- o 45 000 \$ – championnat du monde de danse sportive senior 1 standard 2009 de la Fédération internationale de danse sportive (IDSF), à Kingston (2009-2010);
- o 47 000 \$ – Coupe Mobilité 2009, à Toronto (2009-2010);
- o 950 000 \$ – 10^{es} championnats du monde de Wushu 2009, à Toronto (2008-2009 et 2009-2010);
- o 50 000 \$ – coupe du monde de ski de fond 2010 de la Fédération internationale de ski (FIS), à Collingwood (2009-2010).

La province s'est également engagée à verser 0,2 million de dollars pour des compétitions qui se tiendront en 2010, notamment :

- o 200 000 \$ – Championnat mondial de baseball junior 2010 de la Fédération internationale de baseball, à Thunder Bay (2009-2010);
- o 48 000 \$ – championnats mondiaux universitaires de cross-country 2010 de la Fédération internationale du sport universitaire (FISU), à Kingston (2009-2010).

JEUX PANAMÉRICAINS ET PARAPANAMÉRICAINS DE 2015

En novembre 2009, la candidature de l'Ontario a été retenue pour l'organisation des Jeux panaméricains et parapanaméricains de 2015 qui se dérouleront dans la région élargie du Golden Horseshoe avec Toronto comme ville hôte. La province travaillera en collaboration avec les municipalités de l'ensemble de la région élargie du Golden Horseshoe afin qu'elles tirent parti des investissements, de la création d'emplois et du tourisme.

INFRASTRUCTURE SPORTIVE ET RÉCRÉATIVE

En 2009-2010, le MPS a versé plus de 190 millions de dollars pour la réalisation de plus de 760 projets liés à l'infrastructure sportive ou récréative dans le cadre du programme d'Infrastructure de loisirs Canada en Ontario et du programme Loisirs Ontario. Grâce aux sommes versées, les municipalités locales, les organismes sans but lucratif et les Premières nations ont pu améliorer les centres sportifs, les piscines, les terrains de sport et les sentiers.

De plus, le ministère a accordé une aide financière de 15,8 millions de dollars pour soutenir la rénovation et la modernisation de 31 piscines du Toronto District School Board. Ces piscines changeront de vocation et seront mises à la disposition de l'ensemble de la

population. Elles serviront également à soutenir les programmes scolaires et les activités parascolaires.

Prévention des maladies et des traumatismes

COLLABORER À L'AMÉLIORATION DE LA SANTÉ ET DE LA SÉCURITÉ EN ONTARIO

Le MPS a lancé la Stratégie ontarienne de prévention des traumatismes pour faciliter la coordination des activités de prévention des traumatismes dans la province, tout en contribuant à réduire la fréquence, la gravité et les répercussions des traumatismes évitables. Les discussions avec divers ministères et organismes du gouvernement, des professionnels de la santé publique ainsi que d'éminents spécialistes de la prévention des traumatismes ont favorisé l'élaboration d'une stratégie éclairée. Dans leurs rapports, les chefs de file du domaine de la prévention des traumatismes ont souligné des faits irréfutables concernant les taux de traumatismes évitables en Ontario et ont recommandé au gouvernement de faire preuve de leadership en élaborant une stratégie globale de prévention des traumatismes afin de coordonner et d'intégrer les mesures et les activités mises en œuvre dans toute la province.

Tableau 1 : Dépenses ministérielles réelles provisoires 2009-2010

	Dépenses ministérielles réelles provisoires* (M\$) 2009-2010
Fonctionnement	388,2
Immobilisations	56,7
Effectif (au 31 mars 2010)	159,6

* Les chiffres réels provisoires correspondent aux données financières figurant dans le Budget de l'Ontario.